



*L'environnement
que je choisis...*

FRONTENAC

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE FRONTENAC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Jean-Sébastien Roy, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

QUE :

Le rapport financier de la Municipalité de Frontenac et le rapport du vérificateur pour l'année 2025 seront déposés au conseil de la Municipalité de Frontenac lors de la séance qui sera tenue le **5 mai 2026 à 19h30**.

DONNÉ au 2430 rue St-Jean, Frontenac, ce quinzième jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-six.

Jean-Sébastien Roy,
Directeur général et
greffier-trésorier